

**ISO 1833-20:2018**



**EN ISO 1833-20:2019**

**NBN EN ISO 1833-20:2019**



---

**Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 20: Mélanges d'élasthanne avec certaines autres fibres (méthode au diméthylacétamide) (ISO 1833-20:2018)**

---

Valable à partir de 17-04-2019

Remplace NBN EN ISO 1833-20:2010

ICS: 59.060.01



NORME EUROPÉENNE  
EUROPÄISCHE NORM  
EUROPEAN STANDARD

**EN ISO 1833-20**

Mars 2019

ICS 59.060.01

Remplace EN ISO 1833-20:2010

Version Française

**Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 20:  
Mélanges d'élasthanne avec certaines autres fibres  
(méthode au diméthylacétamide) (ISO 1833-20:2018)**

Textilien - Quantitative chemische Analysen - Teil 20:  
Mischungen aus Elastanfasern mit bestimmten  
anderen Fasern (Dimethylacetamid-Verfahren) (ISO  
1833-20:2018)

Textiles - Quantitative chemical analysis - Part 20:  
Mixtures of elastane with certain other fibres (method  
using dimethylacetamide) (ISO 1833-20:2018)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 6 décembre 2018.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

**CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles**

# EN ISO 1833-20:2019 (F)

## Sommaire

Page

|                                    |          |
|------------------------------------|----------|
| <b>Avant-propos européen .....</b> | <b>3</b> |
|------------------------------------|----------|

## Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 1833-20:2019) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 38 « Textiles » en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 248 « Textiles et produits textiles » dont le secrétariat est tenu par BSI.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en septembre 2019 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en septembre 2019.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu responsable de l'identification de tels ou tels brevets.

Ce document remplace l'EN ISO 1833-20:2010.

Ce document a été préparé dans le cadre d'un mandat confié au CEN par la Commission Européenne et l'Association Européenne de Libre Échange.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

## Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 1833-20:2018 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 1833-20:2019 sans aucune modification.

---

---

**Textiles — Analyse chimique  
quantitative —**

**Partie 20:  
Mélanges d'élasthanne avec  
certaines autres fibres (méthode au  
diméthylacétamide)**

*Textiles — Quantitative chemical analysis —*

*Part 20: Mixtures of elastane with certain other fibres (method using dimethylacetamide)*



**ISO 1833-20:2018(F)****DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2018

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
Fax: +41 22 749 09 47  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

# Sommaire

Page

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Avant-propos</b> .....                                | <b>iv</b> |
| <b>1</b> <b>Domaine d'application</b> .....              | <b>1</b>  |
| <b>2</b> <b>Références normatives</b> .....              | <b>1</b>  |
| <b>3</b> <b>Termes et définitions</b> .....              | <b>1</b>  |
| <b>4</b> <b>Principe</b> .....                           | <b>1</b>  |
| <b>5</b> <b>Réactifs</b> .....                           | <b>2</b>  |
| <b>6</b> <b>Appareillage</b> .....                       | <b>2</b>  |
| <b>7</b> <b>Mode opératoire d'essai</b> .....            | <b>2</b>  |
| <b>8</b> <b>Calcul et expression des résultats</b> ..... | <b>2</b>  |
| <b>9</b> <b>Fidélité</b> .....                           | <b>2</b>  |
| <b>Bibliographie</b> .....                               | <b>3</b>  |



## ISO 1833-20:2018(F)

### Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [www.iso.org/iso/fr/avant-propos](http://www.iso.org/iso/fr/avant-propos).

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse [www.iso.org/fr/members.html](http://www.iso.org/fr/members.html).

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 1833-20:2009), qui a fait l'objet d'une révision technique. Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

- le titre a été modifié de «Mélanges d'élasthanne **et** de certaines autres fibres...» en «Mélanges d'élasthanne **avec** certaines autres fibres...»;
- dans [l'Article 1](#), des références à d'autres méthodes possibles ont été ajoutées;
- la date de publication de l'ISO 1833-1 a été supprimée;
- dans [l'Article 8](#), «point de pourcentage» a été ajouté pour éviter toute confusion.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 1833 se trouve sur le site web de l'ISO.

# Textiles — Analyse chimique quantitative —

## Partie 20: Mélanges d'élasthanne avec certaines autres fibres (méthode au diméthylacétamide)

### 1 Domaine d'application

Le présent document spécifie une méthode de détermination, au diméthylacétamide, de la masse exprimée en pourcentage d'élasthanne, après élimination des matières non fibreuses, dans les textiles composés de mélanges de:

— certaines fibres d'élasthanne;

avec

— coton, viscose, cupro, modal, lyocell, polyamide, polyester ou fibres de laine.

Cette méthode n'est pas applicable lorsque des fibres d'acrylique sont présentes.

Il est également possible d'analyser des mélanges contenant certaines fibres d'élasthanne en utilisant les méthodes d'essai décrites dans l'ISO 1833-12 ou l'ISO 1833-21.

### 2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 1833-1, *Textiles — Analyse chimique quantitative — Partie 1: Principes généraux des essais*

### 3 Termes et définitions

Aucun terme n'est défini dans le présent document.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

— ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>;

— IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>.

### 4 Principe

La fibre d'élasthanne est dissoute à l'aide de diméthylacétamide (DMA), à partir d'une masse connue du mélange déshydraté. Le résidu est recueilli, lavé, séché et pesé; sa masse, éventuellement corrigée, est exprimée sous forme d'un pourcentage de la masse du mélange déshydraté. Le pourcentage d'élasthanne est obtenu par différence.